



ERGOTHERAPEUTHE (H/F)
CDI Tps partiel 0.30 ETP
EHPAD Notre Dame de la Charité
ST VIGOR LE GRAND
Association des Amis de Jean Bosco

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes accueillant 74 résidents permanents (dont 8 en unité protégée) et 6 résidents en accueil de jour.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de son projet d'accompagnement personnalisé et de sa démarche qualité, l'EHPAD Notre-Dame de la Charité recherche un(e) ergothérapeute à temps partiel (30 %), soit l'équivalent de 10,5 heures hebdomadaires.

Présence obligatoire deux jours par semaine, dont soit le lundi et/ou le jeudi.
Horaires à définir en fonction des besoins du service et des disponibilités du candidat.

MISSIONS PRINCIPALES

- Évaluer les besoins en autonomie et en confort des résidents.
- Proposer, mettre en place et assurer le suivi des aides techniques et aménagements de l'environnement.
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire (médecin coordonnateur, psychologue, IDEC, soignants...) pour l'élaboration du projet personnalisé.
- Participer à la prévention des chutes, au maintien de l'autonomie et à la stimulation motrice et cognitive.
- Accompagner les équipes dans les bonnes pratiques de manutention et d'utilisation des équipements (rails plafonniers, aides techniques...).

PROFIL

- Diplôme d'État d'ergothérapeute exigé.
- Expérience en EHPAD ou auprès de personnes âgées appréciée.
- Capacité à travailler en autonomie, sens du relationnel et de l'écoute.
- Motivation à s'inscrire dans un projet institutionnel dynamique et humain.

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à
Madame la Directrice, EHPAD Notre Dame de la Charité, 6 rue de l'Eglise – 14400 ST VIGOR LE GRAND
ou par mail : secretariat.ndlacharite@aajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : Etude des candidatures au fur et à mesure des réceptions

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.

L'AAJB EN BREF

- **38** établissements et services
- Plus de **11.500** hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **715** professionnels
- **13** directions d'établissements
- Un **champ d'action** riche :
handicap, protection de l'enfance, logement/hébergement social et d'urgence, insertion professionnelle, personnes âgées, asile, médiation et parentalité.

Date de dépôt l'offre : 03/11/2025

CONDITIONS

- 📄 **Type de contrat :** CDI tps partiel
- 💶 **Rémunération :** CCNT 51 – reprise d'ancienneté
- 📅 **Poste à pourvoir :** janvier 2025